



Hôpitaux de Lyon

LIVRET d'ENCADREMENT Des ÉTUDIANTS INFIRMIERS

ACCUEIL ET RESSOURCES DU TERRAIN DE STAGE

Consultation centralisée de chirurgie générale

**DCS
IFSI CLEMENCEAU
IFSI ESQUIROL**

2014/Version 3

SOMMAIRE

PREAMBULE

FICHE 1

Présentation des Hospices civils de Lyon et de l'établissement d'accueil

FICHE 2

Charte d'encadrement Hospices Civils de Lyon

FICHE 3

Présentation de l'unité

FICHE 4

Conditions d'accueil

FICHE 5

Pré requis nécessaires avant l'arrivée en stage

FICHE 6

Situations cliniques prévalentes

FICHE 7

Acquisition des 10 compétences

FICHE 8

Apprentissage des actes, activités et techniques de soins

FICHE 9

Annexes : Exemples et illustrations sur les fiches 5,6 et 7

PREAMBULE

La **finalité de la nouvelle formation infirmière** est de « **construire** » les **compétences** de l'étudiant en s'appuyant d'une part, sur des stages optimisés et mieux outillés et d'autre part, sur des unités d'enseignement permettant l'intégration des différents savoirs et leur mobilisation en situation professionnelle.

L'AFNOR définit la compétence comme « la mise en œuvre, en situation professionnelle, de capacités qui permettent d'exercer convenablement une fonction ou une activité ». Elle est inséparable de l'action et ne peut être appréhendée qu'au travers de l'activité.

En utilisant l'approche par compétences, les actes infirmiers **ne changent pas** mais ce sont les conditions de leur intégration qui évoluent.

La **place du stage** est donc **valorisée** dans cette nouvelle approche. Les compétences en stage ne pouvant s'évaluer qu'en situation, il revient **aux professionnels du terrain** d'assurer **cette évaluation**.

Concrètement, l'**étudiant** est considéré comme **compétent lorsqu'il peut agir en autonomie** et rendre compte de son action, attestant du transfert possible dans d'autres situations. Les compétences acquises par la formation correspondent au niveau du débutant dans le métier.

Le référentiel du diplôme est constitué de **10 compétences à évaluer, valider et certifier systématiquement sur tous les terrains de stage** quelque soit le parcours de l'étudiant.

Chaque compétence comporte des éléments constitutifs, des critères et des indicateurs d'évaluation figurant dans le portfolio.

Les **deux premières compétences** mettent en évidence une **vision du métier** d'infirmier **basée sur l'évaluation de la situation clinique** orientant l'action de l'infirmier et induisant une analyse a posteriori de l'action réalisée.

Les **4 compétences** suivantes (**3 à 6**) sont centrées sur la **prise en charge** de la **personne** et la **réalisation des soins** (quotidiens, actions à visée diagnostique et thérapeutique, soins éducatifs), et sur la **relation** avec le patient.

La nécessaire prise **de recul** des professionnels apparaît dans les **compétences 7 et 8** (analyse de la qualité et traitement de données professionnelles et scientifiques).

L'évolution des activités requiert la **compétence 9** qui concerne l'**organisation** et la **coordination** des interventions soignantes.

Enfin, la **compétence 10** de formation doit permettre d'acquérir dès la formation initiale les fondamentaux de la **transmission des savoir-faire**.

Cette nouvelle approche de la formation clinique en stage nécessite la mise à jour et /ou la création d'outils et de supports qualifiant les terrains de stage, à savoir :

⇒ **L'établissement d'une charte d'encadrement**

La charte d'encadrement est établie entre l'établissement d'accueil et les IFSI partenaires. Elle est portée à la connaissance des étudiants. Elle formalise les engagements des deux parties dans l'encadrement des étudiants.

⇒ **L'établissement d'une convention de stage**

Elle est tripartite, signée par l'établissement d'enseignement, l'établissement d'accueil et l'étudiant.

⇒ **L'établissement d'un livret d'accueil et d'encadrement**

Il définit les conditions d'accueil et d'encadrement de l'étudiant en :

- proposant/définissant les situations d'apprentissage auxquels l'étudiant sera le plus confronté
- définissant les modalités de suivi et d'évaluation de cet apprentissage.

FICHE 1

Présentation des Hospices civils de Lyon et de l'établissement d'accueil

Les HCL : 2^{ème} CHU de France en quelques chiffres



Hospices Civils de Lyon

LES HOSPICES CIVILS DE LYON

2^{ème} Centre Hospitalo-Universitaire

UNE OFFRE DE SOINS COMPLÈTE ET RENOVÉE

14 établissements hospitaliers, organisés en 6 groupements, proposent une prise en charge adaptée à toutes les pathologies :

- établissements pluridisciplinaires
- établissements spécialisés
- hôpitaux gériatriques

Pour garantir un meilleur confort hôtelier, plus de la moitié de nos lits ont été modernisés depuis 2007.

Groupements hospitaliers :

- Nord
- Est
- Sud
- Hôpital Edouard Herriot
- Gériatrie
- Hôpital Renée Sabran
- Centre de Biologie et de Pathologie



RECHERCHE ET INNOVATION

La recherche et l'innovation sont un axe stratégique pour les HCL. Le CHU est le lieu principal de la réalisation de la recherche clinique, en partenariat avec l'Université, les établissements publics scientifiques et techniques ou le secteur privé pharmaceutique et biomédical

- 300 essais cliniques conduits chaque année
- 1900 articles scientifiques publiés

LA FORMATION, GAGE DE QUALITÉ DES SOINS

- Les HCL participent chaque année à la formation de :
 - plus de 1700 étudiants
 - plus de 600 internes
- Près de 1600 professionnels de santé sont formés dans les 11 écoles et instituts des HCL : infirmier(e)s, infirmier(e)s spécialisé(e)s, manipulateurs d'électroradiologie, sages-femmes et cadres de santé
- Le CHU collabore avec 4 UFR* de Médecine, 1 UFR d'Odontologie, 1 UFR de Pharmacie et 1 Institut Technique de Réadaptation.
* Unité de Formation et de Recherche

LES HCL EN QUELQUES CHIFFRES

- 22 000 professionnels dont plus de 5 000 médecins
- Un produit d'exploitation annuel de près de 1 400 millions d'euros
 - Plus de 5 100 lits
 - Plus de 400 places d'hôpital de jour

Activité annuelle

- Plus d'1,4 million journées d'hospitalisation
- Plus de 900 000 consultations
- Près de 220 000 passages aux urgences
- Plus de 300 greffes d'organes

ACTEUR DE PRÉVENTION ET DE L'ÉDUCATION SANTÉ

Nos équipes sont mobilisées pour initier ou relayer les campagnes de santé publique, de dépistage, de prévention et d'éducation thérapeutique : plans cancer, maladies rares, handicap, vieillissement...

Hospices Civils de Lyon

© HCL - Direction de la Communication - PAO : Anne VAUCORET - Christelle TERRINE - 09/2010



Hospices Civils de Lyon

Charte de l'encadrement des apprenants aux Hospices Civils de Lyon

Cette charte, élaborée par un groupe de travail, composé de professionnels, validée par le groupe de pilotage du projet « tutorat- compagnonnage », s'adresse à tous les professionnels des Hospices Civils de Lyon concernés par l'encadrement des apprenants. Ceux-ci peuvent être des stagiaires des écoles, des professionnels nouvellement embauchés dans l'Institution, des professionnels en mobilité fonctionnelle, etc.

Elle vise à soutenir la mise en œuvre progressive du nouveau dispositif de professionnalisation des apprenants, intégré au management des services, et caractérisé par trois niveaux d'action :

- > un service, organisé comme un service apprenant,*
- > un tuteur identifié qui assure l'ingénierie du parcours apprenant*
- > des professionnels de proximité chargés de compagnonnage.*

- 1** L'encadrement des apprenants est une obligation réglementaire et/ou conventionnelle.
- 2** L'encadrement des stagiaires des écoles sur les lieux de stage fait partie intégrante de la formation en alternance. La formation de ces stagiaires relève d'une responsabilité partagée entre les professionnels des écoles et ceux des secteurs accueillants.
- 3** L'encadrement des nouveaux arrivants fait partie intégrante de la certification HAS (critère 3b)
- 4** Le projet d'encadrement des apprenants fait partie intégrante du projet d'établissement des HCL, à travers le projet social et également dans le projet de soins des paramédicaux, décliné dans les fiches actions de pôle et d'unités.
- 5** Le cadre de l'unité fonctionnelle est porteur de la responsabilité du projet d'encadrement, de la qualité du parcours apprenant, de son organisation et des évaluations. Il peut déléguer cette mission au(x) tuteur(s)
- 6** L'encadrement des apprenants correspond à un processus individualisé de prise en charge, depuis l'accueil, la construction d'un parcours, l'évaluation par le cadre et / ou le tuteur, permettant la mise à disposition des moyens et compétences de l'ensemble des professionnels de l'unité.
- 7** Les professionnels des unités, et ceux des écoles pour leurs stagiaires, accompagnent l'apprenant dans une démarche de réflexivité face aux situations, facilitent l'apprentissage de gestes et activités, qu'elles soient techniques, administratives ou de soins. Ils favorisent la construction d'une identité professionnelle pour les stagiaires des écoles et l'intégration dans l'équipe pour le nouvel arrivant.
- 8** Les étapes de ce processus font l'objet d'un suivi et d'évaluations au moyen des supports de traçabilité mis à disposition par les écoles (type portfolio) et / ou propres aux unités fonctionnelles, en lien avec les fiches outils du guide institutionnel HCL (guide méthodologique du processus d'intégration et de professionnalisation des stagiaires et des nouveaux arrivants)
- 9** Les apprenants ont des droits et des devoirs. Ils ont le droit d'être encadrés, et d'avoir un entretien d'évaluation. Ils sont responsables et acteurs de leur apprentissage, ils se doivent d'adopter un comportement conforme aux exigences et règles et valeurs professionnelles. Les stagiaires des écoles ont le droit de conserver leur position d'apprenants, alors que pour les professionnels, celle-ci ne peut être que transitoire.

Hospices Civils de Lyon

PAO : Direction de la Communication - 01-2010 Rédaction : COPIL tutoratcompagnonnage - Validation : DFRS - Date : janvier 2010 - Version n°2

FICHE 3

Présentation de l'unité et conditions d'accueil

INTITULE

Etablissement : Groupement Hospitalier Sud

Adresse postale : 165, chemin du Grand Revoyet 69495 Pierre Bénite CEDEX

Pôle d'activité : Chirurgie

Intitulé du service, de l'unité : Consultation centralisée de chirurgie générale

Localisation dans l'établissement : Bâtiment 3A Rez de chaussée

TYPOLOGIE DU STAGE

Soins : courte durée longue durée, de suite et de réadaptation

santé mentale et psychiatrie individuels ou collectifs sur lieux de vie

Spécialités ou orientation : Chirurgies orthopédiques, viscérales, oncologiques, suite d'urgences, endocrinologiques.

Hospitalisation complète Consultations Hôpital de semaine Hôpital de jour

Autre :

Capacité d'accueil

Consultation orthopédique : entre 700 et 900 consultations par mois. 4 salles de consultation, 1 salle de soins et de prélèvements

Consultation viscérale : 3salles de consultation, 1 salle de consultation d'anesthésie, 1 salle de soins et de prélèvements.

Organigramme

Cadre de santé : Anne Marie DAGUE
04.78.86.10.95 Pour joindre le service : 04.78.86.11.25

Téléphone :

Mail : anne-marie.dague@chu.lyon.fr

Maître de stage : Anne Marie DAGUE
Tuteurs : Françoise CHAPOT et Isabelle VIANNAY

FICHE 4

Conditions d'accueil

Equipe de soins :		
	Nombre	Autres professionnels de l'équipe pluridisciplinaire
Médecins	>20	Stomathérapeute Assistante de recherche clinique Infirmière de coordination en cancérologie ville - hôpital
Cadres de Santé	1	
ASH	1	
ASD	2	
IDE	9	
Particularités / spécificités : consultation en lien avec les secrétariats, les blocs opératoires, les unités d'hospitalisation, la radiologie, le bureau des entrées.		
Horaires de l'équipe Infirmière		Horaires de l'étudiant (7h de stage/jour)
Jour : 8h/16h ; 9h/17h ; 10h/18h		8h/15h20 ; 9h/16h20 ; 10h/17h20 (20 minutes de repas)
Modalités d'encadrement :		
<ul style="list-style-type: none"> • Accueil dans l'unité (horaires fixé par téléphone, 1 semaine avant le début du stage) • Prise en compte des objectifs de l'étudiant et présentation des objectifs du service. • Bilan mi –stage effectué par le tuteur, après consultation des compagnons. • Evaluation du stage programmée la dernière semaine. 		
Ressources mises à disposition :		
Informations GED qualité : accès direct par intranet® <ul style="list-style-type: none"> • Protocole hygiène • Protocoles douleur • Livret d'hémovigilance • Protocoles des vigilances • Protocole MEOPA/Kalinox Classeur de protocoles de recherche clinique Classeur sécurité incendie		
Informations pratiques : Accès à l'établissement, repas, vestiaires, tenues...		
Bus ligne 88 – C7 - 17 Vestiaire au sous-sol du bâtiment, demander le code d'accès à l'arrivée dans le service Prévoir un cadenas Tenue professionnelle exigée Self a disposition		

FICHE 5

Pré requis nécessaires avant l'arrivée en stage

Connaissances théoriques ou pratiques à acquérir ou à revoir avant l'arrivée en stage

OUI

NON

Consultation d'orthopédie :

- Anatomie du membre inférieur (hanche, genou, pied) *semestre1*
- Anatomie du membre supérieur (épaule, poignet, bras) *semestre1*
- Processus inflammatoires et infectieux des articulations (diagnostics, étiologies, traitements, surveillances) *semestre2*

Consultation viscérale et endocrinologique :

- Anatomie de l'appareil digestif et hormonal *semestre 1*
- Physiologie : rôle de chaque organe et leur interaction *semestre 1*
- Pathologies les plus fréquentes, processus tumoraux. *Semestre 5*
- Traitements : chirurgie, chimiothérapie, radiothérapie, traitements médicaux. *Semestre 5*
- Examens biologiques standards: NFP, IONO, CRP, Bilan hépatique et pancréatique, bilan de coagulation.

Consultation d'anesthésie :

- Différents modes d'anesthésie
- Bilans pré anesthésiques (biologies)
- Hémovigilance et identitovigilance.

FICHE 6

Situations cliniques prévalentes

Mission principale :

Soins à visée : éducative - préventive - diagnostique - curative - palliative

La consultation peut avoir un but diagnostique, pré- anesthésique, post-opératoire avec une dimension éducative (traitements et soins) ou préventive (conseils sur l'hygiène de vie par exemple)

Caractéristiques essentielles de la population accueillie :

Personnes majeures, hommes ou femmes, provenant de leur domicile, d'un centre hospitalier ou de rééducation, valides ou dépendants. Moyenne d'âge entre 40 et 60 ans. Population en provenance des la région Rhône-Alpes le plus souvent.

Pathologies et/ou situations prévalentes :

Pathologies orthopédiques

Fractures, arthrose, pathologies ligamentaires et tendineuses, processus inflammatoires et infectieux (prothèses)

Pathologies viscérales :

Pathologies du tube digestif (estomac, foie intestin...), pathologies inflammatoires (maladie de Crohn, Rectocolite hémorragique...)

Pathologies endocriniennes :+

Pathologies de la thyroïde, parathyroïdes, pancréas, surrénales ...

Protocoles de soins spécifiques, référentiels de bonnes pratiques :

- Prélèvements sanguins (techniques)
- Protocoles de pansements (simples, et complexes, lavages et méchages de plaies...), appareillage des stomies digestives.
- Plâtres : réalisation et surveillance

Parcours de soins:

Parcours de soins du patient en consultation :

- Bureau des entrées
- Accueil en consultation
- Consultation (orthopédie ou viscérale)
- Consultation d'anesthésie
- Consultation D'annonce d'un diagnostic grave
- Hospitalisation
- Bloc opératoire
- Consultation post-opératoire
- Consultation de suivi à plus ou moins long terme

Cf. livret d'accueil HCL du patient

FICHE 7
Acquisition des 10 compétences

COMPETENCE 1 : Evaluer une situation clinique et établir un diagnostic dans le domaine infirmier

ELEMENTS DE LA COMPETENCE	Cocher si réalisable dans le service	EXEMPLE d'actions ou de situations d'apprentissage
1. Evaluer les besoins de santé et les attentes d'une personne ou d'un groupe de personnes en utilisant un raisonnement clinique	X	<i>Accueil du patient a son arrivée, identification des besoins et du motif de la consultation, identitovigilance.</i>
2. Rechercher et sélectionner les informations utiles à la prise en charge de la personne dans le respect des droits du patient (dossier, outils de soins,...)	X	<i>Recherche d'informations dans le dossier du patient ; consultation de résultats d'examens sur Cristalnet®</i>
3. Identifier les signes et symptômes liés à la pathologie, à l'état de santé de la personne et à leur évolution	X	<i>Accueil et prise en charge adaptée (plâtres, pansements, stomies..)</i>
4. Conduire un entretien de recueil de données	X	<i>Démarche de recherche clinique. Réaliser l'accueil d'un patient en consultation. Recueillir les informations nécessaires pour faire le lien ville – hôpital.</i>
5. Repérer les ressources et les potentialités d'une personne ou d'un groupe, notamment dans la prise en charge de sa santé	X	<i>Capacité à faire des liens pour une situation donnée.</i>
6. Analyser une situation de santé et de soins et poser des hypothèses interprétatives	X	
7. Elaborer un diagnostic de situation clinique et/ou un diagnostic infirmier à partir des réactions aux problèmes de santé d'une personne, d'un groupe ou d'une collectivité et identifier les interventions infirmières nécessaires	X	<i>Observer l'état clinique, le comportement et l'environnement du patient.</i>
8. Evaluer les risques dans une situation d'urgence, de violence, de maltraitance ou d'aggravation et déterminer les mesures prioritaires	X	<i>Prise en charge des patients en situation d'aggravation (récidive de cancer, infection, luxation...) Consultation d'annonce. Observer le comportement d'un patient. Signaler fugue et violence</i>

FICHE 7
Acquisition des 10 compétences

COMPETENCE 2 : Concevoir et conduire un projet de soins infirmier

ELEMENTS DE LA COMPETENCE	Cocher si réalisable dans le service	EXEMPLE
1. Elaborer un projet de soins dans un contexte de pluri professionnalité	X	<i>Identifier les différentes catégories professionnelles qui interviennent dans l'unité de soins et leurs interactions.</i>
2. Hiérarchiser et planifier les objectifs et les activités de soins en fonction des paramètres du contexte et de l'urgence des situations	X	<i>Organisation de la consultation en respectant les priorités</i>
3. Mettre en œuvre des soins en appliquant les règles, les procédures et les outils de la qualité de la sécurité (hygiène, asepsie, vigilances...) et de la Traçabilité	X	<i>Connaître les protocoles de soins et d'hygiène...</i>
4. Adapter les soins et les protocoles de soins infirmiers aux personnes, aux situations et aux contextes, anticiper les modifications dans l'organisation des soins et réagir avec efficacité en prenant des mesures adaptées	X	<i>Pansements : Savoir utiliser les produits antiseptiques ou non, en fonction des soins dispensés.</i>
5. Organiser et répartir les activités avec et dans l'équipe de soins en fonction des compétences des collaborateurs et du contexte quotidien	X	<i>Mise en place d'une démarche de soins théorique et pratique</i>
6. Accompagner et guider la personne dans son parcours de soins	X	<i>Expliquer au patient son parcours de soins, le déroulement de la consultation et ses différentes étapes, le déroulement de l'hospitalisation ainsi que le suivi lors d'une consultation d'annonce.</i>
7. Identifier les risques liés aux situations de soin et déterminer les mesures préventives et/ou correctives adaptées	X	
8. Prévoir et mettre en œuvre les mesures appropriées en situation d'urgence ou de crise en référence aux protocoles existants	X	<i>Connaître la procédure d'appel pour une urgence vitale, localisation du chariot d'urgence.</i>
9. Argumenter le projet de soins et la démarche clinique lors de réunions professionnelles	X	<i>Elaborer projet de soins après consultation d'annonce</i>
10 Evaluer la mise en œuvre du projet de soins avec la personne et son entourage.	X	<i>Prioriser les soins.</i>

FICHE 7
Acquisition des 10 compétences

COMPETENCE 3: Accompagner une personne dans la réalisation de ses soins quotidiens

ELEMENTS DE LA COMPETENCE	Cocher si réalisable dans le service	EXEMPLE
1. Apprécier la capacité de la personne à réaliser les activités de la vie quotidienne et l'accompagner dans les soins en favorisant sa participation et celle de son entourage	X	<i>Soins de stomathérapie</i>
2. Adapter les soins quotidiens aux besoins de la personne, en tenant compte de ses ressources, ses déficiences ou ses handicaps	X	<i>Soins aux personnes porteuses de plâtres : conseils pour la douche, surveillance du plâtre)</i>
3. Evaluer, anticiper et prévenir les risques liés à la diminution ou la perte de l'autonomie et à l'altération de la mobilité	X	<i>Surveillance des traitements antitrombotiques</i>
4. Adapter et sécuriser l'environnement de la personne	X	<i>Prise en charge du patient désorienté. Accompagnement et respect de la personne, de son intimité, pudeur croyances...Prévenir le risque de chute en sécurisant l'environnement du patient (barrières, brancards...)</i>
5. Identifier des activités contribuant à mobiliser les ressources de la personne en vue d'améliorer ou de maintenir son état physique et psychique	X	<i>Prise en charge des patients étrangers. Faire le lien avec l'interprète.</i>
6. Evaluer l'évolution de la personne dans sa capacité à réaliser ses soins		<i>Contacteur la Stomathérapeute si prise en charge a domicile de la stomie est non satisfaisante.</i>

FICHE 7 Acquisition

COMPETENCE 4 : Mettre en œuvre des actions à visée diagnostique et thérapeutique

ELEMENTS DE LA COMPETENCE	Cocher si réalisable dans le service	EXEMPLE
1. Analyser les éléments de la prescription médicale en repérant les interactions et toute anomalie manifeste	X	<i>Analyse et compréhension des prescriptions de soins (bilan sanguin, pansement, ECG) Utilisation du Vidal en ligne.</i>
2. Préparer et mettre en œuvre les thérapeutiques médicamenteuses et les examens selon les règles de sécurité, d'hygiène, et d'asepsie	X	<i>Respect des règles d'hygiène lors des soins ; dextérité ; Traçabilité.</i>
3. Organiser l'administration des médicaments selon la prescription médicale, en veillant à l'observance et à la continuité des traitements		
4. Mettre en œuvre les protocoles thérapeutiques adaptés à la situation clinique d'une personne	X	<i>Connaître les procédures de prélèvement et d'acheminements des examens biologiques.</i>
5. Initier et adapter l'administration des antalgiques dans le cadre des protocoles médicaux	X	<i>Utilisation du MEOPA. Prise en charge de la douleur. Administration d'antalgiques. Ecouter les plaintes du patient (EVA) ; Observer son comportement.</i>
6. Conduire une relation d'aide thérapeutique	X	<i>Assister et participer à une consultation d'annonce. Remplir les documents spécifiques. Repérer les besoins des personnes pour la prise en charge avec l'infirmière coordinatrice.</i>
7. Utiliser, dans le cadre d'une équipe pluridisciplinaire, des techniques à visée thérapeutique		<i>Collaboration avec une infirmière coordinatrice</i>

et psychothérapiques	X	<i>(lien ville – hôpital)</i>
8. Prévoir, installer et utiliser les appareils et dispositifs médicaux opérationnels nécessaires aux soins et au confort de la personne	X	<i>Utilisation des instruments (pinces à agrafes...) et appareils ECG, anoscope, lecteur de glycémie capillaire, thermomètre, tensiomètre, clinitest)</i>
9. Anticiper et accompagner les gestes médicaux dans les situations d'aide technique	X	<i>Aide aux soins médicaux (infiltrations intra articulaires, changement de sonde de jejunostomie...)</i>
10. Prescrire des dispositifs médicaux selon les règles de bonne pratique		<i>Conseils sur le matériel de stomie à utiliser.</i>
11. Identifier les risques liés aux thérapeutiques et aux examens et déterminer les mesures préventives et/ou correctives adaptées	X	<i>Surveillance des plâtres (syndrome des loges)</i>
12. Synthétiser les informations afin d'en assurer la Traçabilité sur les différents outils appropriés (papier et :ou informatique) : dossier de soins, résumé de soins, compte rendus infirmiers, transmissions...	X	<i>Traçabilité d'un soin, confidentialité, secret professionnel</i>

FICHE 7
Acquisition des 10 compétences

COMPETENCE 5: Initier et mettre en œuvre des soins éducatifs et préventifs

ELEMENTS DE LA COMPETENCE	Cocher si réalisable dans le service	EXEMPLE
1. Repérer les besoins et les demandes des personnes et des populations en lien avec les problématiques de santé publique	X	Repérer et signaler à l'assistante sociale les patients en situation de précarité (absence de mutuelle)
2. Accompagner une personne, ou un groupe de personnes, dans un processus d'apprentissage pour la prise en charge de sa santé et de son traitement	X	<i>Informer et éduquer un patient dans la prise en charge de son traitement anticoagulant (modification en vue d'une chirurgie)</i>
3. Accompagner une personne dans un processus décisionnel concernant sa santé : consentement aux soins, comportement vis-à-vis de la santé..	X	<i>Education du patient avec explication (importance d'un pansement quotidien, stomie, régime sans résidu)</i>
4. Concevoir et mettre en œuvre des actions de conseil, de promotion de la santé et de prévention répondant aux besoins de populations ciblées		
5. Conduire une démarche d'éducation pour la santé et de prévention par des actions pédagogiques individuelles et collectives		
6. Concevoir, formaliser et mettre en œuvre une démarche et un projet d'éducation thérapeutique pour une ou plusieurs personnes		
7. Choisir et utiliser des techniques et des outils pédagogiques qui facilitent et soutiennent l'acquisition des compétences en éducation et prévention pour les patients		

FICHE 7

Acquisition des 10 compétences

COMPETENCE 6: Communiquer et conduire une relation dans un contexte de soins

ELEMENTS DE LA COMPETENCE	Cocher si réalisable dans le service	EXEMPLE
1. Définir, établir et créer les conditions et les modalités de la communication propices à l'intervention soignante, en tenant compte du niveau de la compréhension de la personne	X	<i>Accueil du patient en respectant la confidentialité</i>
2. Accueillir et écouter une personne en situation de demande de santé ou de soin en prenant en compte son histoire de vie et son contexte	X	<i>Accueil du patient en utilisant des termes simples, compréhensibles pour le patient.</i>
3. Instaurer et maintenir une communication verbale et non verbale avec les personnes en tenant compte des altérations de communication	X	<i>Prise en charge de patients déments, ou étrangers en difficulté de compréhension.</i>
4. Rechercher et instaurer un climat de confiance avec la personne soignée et son entourage en vue d'une alliance thérapeutique	X	<i>Adopter une posture professionnelle favorisant la relation (écoute, empathie, respect, disponibilité)</i>
5. Informer une personne sur les soins en recherchant son consentement	X	<i>Explications données pour chaque soin effectué.</i>
6. Identifier les besoins spécifiques de relation et de communication en situation de détresse, de fin de vie, de deuil, de déni, de refus, conflit et agressivité	X	<i>Identifier et faire appel aux personnes ressources (psychologue, assistante de recherche clinique, infirmière coordinatrice)</i>
7. Conduire une démarche de communication adaptée aux personnes et à leur entourage en fonction des situations identifiées	X	<i>Analyse de la situation du patient et de la famille pour une bonne communication. Reformuler en cours de communication, pour vérifier la compréhension de part et d'autre. Réguler, contenir par la parole, l'agressivité d'un patient ;</i>

FICHE 7
Acquisition des 10 compétences

COMPETENCE 7 Analyser la qualité et améliorer sa pratique professionnelle:

ELEMENTS DE LA COMPETENCE	Cocher si réalisable dans le service	EXEMPLE
1. Observer, formaliser et expliciter les éléments de sa pratique professionnelle	X	<i>L'étudiant doit être capable de s'autoevaluer après un soin.</i>
2. Confronter sa pratique à celle de ses pairs ou d'autres professionnels	X	<i>Partager ses observations avec le professionnel encadrant et le formateur (accompagnement clinique)</i>
3. Evaluer les soins, les prestations et la mise en œuvre des protocoles de soins infirmiers au regard des valeurs professionnelles, des principes de qualité, de sécurité, d'ergonomie, et de satisfaction de la personne soignée	X	<i>Protocole d'hygiène. Connaître et comprendre les protocoles de soins ;Evaluer la satisfaction du patient.</i>
4. Analyser et adapter sa pratique professionnelle au regard de la réglementation, de la déontologie, de l'éthique, et de l'évolution des sciences et des techniques	X	<i>Prise en compte du décret de compétence infirmier.</i>
5. Evaluer l'application des règles de traçabilité et des règles liées aux circuits d'entrée et de sortie des matériels et dispositifs médicaux (stérilisation, gestion des stocks, circuits des déchets, circulation des personnes...) et identifier toute non-conformité	X	<i>Stérilisation des stocks, évacuation des déchets, procédure de décontamination du matériel.</i>
6. Apprécier la fonctionnalité des dispositifs médicaux utilisés dans les soins et dans l'urgence	X	<i>Contrôle des péremptions (date et intégrité des emballages) et des étalonnages (lecteur de glycémie capillaire) Vérification du chariot d'urgence (cf. protocole)</i>

FICHE 7
Acquisition des 10 compétences

COMPETENCE 8: Rechercher et traiter des données professionnelles et scientifiques

ELEMENTS DE LA COMPETENCE	Cocher si réalisable dans le service	EXEMPLE
1. Questionner, traiter, analyser des données scientifiques et/ou professionnelles	X	<i>Connaître les normes d'une NFP et d'un Ionogramme par exemple.</i>
2. Identifier une problématique professionnelle et formuler un questionnement	X	<i>Repérer les résultats biologiques perturbés et alerter les professionnels concernés.</i>
3. Identifier les ressources documentaires, les travaux de recherche et utiliser des bases de données actualisées	X	<i>Connaître et comprendre les bases documentaires du service. Utiliser les divers documents papiers. Utilisation de l'ordinateur et de ses logiciels.</i>
4. Utiliser les données contenues dans des publications scientifiques et/ou professionnelles		
5. Choisir des méthodes et des outils d'investigation adaptés au sujet étudié et les mettre en oeuvre	X	<i>Etablir une fiche dossier consultation, lors de l'accueil d'un nouveau patient.</i>
6. Rédiger et présenter des documents professionnels en vue de communication orale ou écrite	X	<i>Elaborer une analyse de situation à présenter au tuteur de stage ou à la cadre de service. Participer activement à l'accompagnement clinique à partir d'une situation prévalente ou qui interroge.</i>

FICHE 7
Acquisition des 10 compétences

COMPETENCE 9 : Organiser et coordonner les interventions soignantes

ELEMENTS DE LA COMPETENCE	Cocher si réalisable dans le service	EXEMPLE
1. Identifier les acteurs intervenant auprès des personnes (santé, social, médico-social, associatif...)	X	<i>Interventions de psychologues, assistantes sociales...</i>
2. Organiser ses interventions en tenant compte des limites de son champ professionnel et de ses responsabilités, veiller à la continuité des soins en faisant appel à d'autres compétences	X	<i>Travail en équipe pluridisciplinaire.</i>
3. Choisir les outils de transmission de l'information adaptés aux partenaires et aux situations et en assurer la mise en place et l'efficacité	X	<i>Relève orale et traçabilité de soins</i>
4. Coordonner les actions et les soins auprès de la personne soignée avec les différents acteurs de la santé, du social et de l'aide à domicile		
5. Coopérer au sein d'une équipe pluri professionnelle dans un souci d'optimisation de la prise en charge sanitaire et médico-sociale	X	<i>Organisation du travail. Connaissances des documents nécessaires aux soins.(courriers, résultats d'examens, ordonnance, radiographie...)</i>
6. Coordonner le traitement des informations apportées par les différents acteurs afin d'assurer la continuité et la sécurité des soins		
7. Instaurer et maintenir des liaisons avec les acteurs, réseaux et structures intervenant auprès des personnes		
8. Organiser son travail dans les différents modes d'exercice infirmier, notamment dans le secteur libéral		

FICHE 7
Acquisition des 10 compétences

COMPETENCE 10: Informer, former des professionnels et des personnes en formation

ELEMENTS DE LA COMPETENCE	Cocher si réalisable dans le service	EXEMPLE
1. Organiser l'accueil et l'information d'un stagiaire et d'un nouvel arrivant professionnel dans le service, la structure ou le cabinet de soins	X	<i>Présenter l'unité à un étudiant à son arrivée. Montrer à l'étudiant où se trouvent les ressources documentaires de l'unité.</i>
2. Organiser et superviser les activités d'apprentissage des étudiants		
3. Evaluer les connaissances et les savoir-faire mis en œuvre par les stagiaires en lien avec les objectifs de stage		
4. Superviser et évaluer les actions des AS, AP, et AMP en tenant compte de leur niveau de compétence et des contextes d'intervention dans le cadre de la collaboration		
5. Transférer son savoir-faire et ses connaissances aux stagiaires et autres professionnels de santé par des conseils, des démonstrations, des explications, et de l'analyse commentée de la pratique		
6. Animer des séances d'information et des réflexions sur la santé, la prise en charge des personnes et l'organisation des soins auprès d'acteurs de la santé		

FICHE 8

LISTE D'ACTES, D'ACTIVITES ET DE TECHNIQUES DE SOINS

Cocher ceux que les étudiants pourront régulièrement réaliser dans le service

Actes, activités et techniques de soins	Cocher si réalisable dans le service	Précision si nécessaire
Entretien d'accueil et d'orientation		Accueil du patient à son arrivée.
Soins d'hygiène et de confort		
Entretien d'aide, entretien thérapeutique		Consultation d'annonce.
Examen clinique d'un patient dont mesure des paramètres vitaux		
Prélèvements veineux		Prises de sang
Prélèvements capillaires		
Préparation pour des examens radiologiques, fonctionnels biologiques		
Injections parentérales avec calcul de dosage		
Perfusions périphériques avec calcul de dosage		
Pansements simples, ablation fils, agrafes		Pansements de sutures
Pansements complexes, drainages		Pansements de fistules, méchages.
Pose d'oxygénothérapie, d'aérosols		
Administration de thérapeutiques médicamenteuses		
Surveillances pré et post opératoire		
Techniques d'apaisement, prise en charge de la violence		
Préparation de la sortie d'un patient		
Techniques de médiations thérapeutiques		
Utilisation de seringues auto pulsées		

Pose et surveillance de sonde gastrique		
Pose et surveillance de sonde urinaire		
Soins de trachéotomie, aspiration bronchique		
Pose et surveillance de transfusion de transfusion		
Injections dans les chambres implantables		
Autres :		
E.C.G.		Bilan pré-anesthésique
Soin de stomie		
Aspiration bronchique		Rarement
Aide changement jejunostomie		Rarement

FICHE 9
ANNEXES